

Sécurisez votre vélo !



BE24A1B2C3D4
mybike.belgium.be

mybike

En quelques minutes, enregistrez
et identifiez votre vélo sur
mybike.belgium.be !

Vous serez ainsi mieux protégé
contre le vol du vélo.



mybike.belgium.be est la plateforme d'enregistrement des vélos soutenue par l'état fédéral et les trois régions.

Elle permet d'**enregistrer** et d'**identifier** votre vélo à l'aide d'un sticker afin de réduire le risque de vol et de recel et d'augmenter les chances de le retrouver en cas de vol.

Enregistrez votre vélo en vous inscrivant sur la plateforme.

Créez votre profil, enregistrez votre vélo et rajoutez vos données personnalisées et les spécificités de votre vélo (photos, preuve d'achat, numéro de série...).

Bon à savoir !

Le sticker **résiste aux UV, à l'arrachage et aux intempéries** et n'endommage pas le cadre.

Associé à un bon cadenas, il réduit le risque de vol.

En cas de vol, signalez-le à la police sur **police-on-web.be** et sur **mybike.belgium.be** !

Identifiez votre vélo à l'aide du sticker.

Appliquez-le sur le cadre de votre vélo ou sur un autre endroit visible.

Le sticker est composé d'un identifiant unique ainsi que d'un QR code.

Cela permet à chaque acheteur, agent de police... de vérifier si le vélo est déclaré volé, soit en scannant le QR code, soit en encodant l'identifiant sur le site.

mybike
Plateforme
d'enregistrement
des vélos